

**Le Génocide Rwandais
D'après quelques écrits Africains**

Thèse de Magistère présentée par

Mariam Magdi Fahmi

Sous la Direction de

Mme Le Professeur

Marcelle Ramzi

Professeur de Littérature

française

Mme Le Professeur

Zeinab Eid

Professeur de Littérature

française

Résumé

A la fin du XXe siècle, en 1994, la majorité Hutue à Rwanda extermina la minorité Tutsie. Dans trois mois, ils ont tué plus d'un million de Tutsis.

Les colons européens, surtout les Belges, ont envenimé la relation, jadis si fraternelle, entre les deux ethnies. Ils les ont poussés à s'entretuer sous prétexte que les Hutus ne jouissaient pas de leur plein droit et qu'ils méritaient d'être à la tête du pays.

Le 4 avril 1994, après la chute de l'avion du président Habyarimana, le génocide rwandais commença. Les massacres étaient effroyables.

Abstract

En avril 1994, Rwanda a connu un génocide qui a duré trois mois entre Hutus et Tutsis.

Dans ce carnage effroyable, plus d'un million de Tutsis étaient tués, le pays était ruiné, les écoles, les maisons, les hôpitaux étaient détruits, la société déchiquetée. Mais les premiers moments passés, les Tutsis ont pu se regrouper pour dominer la situation et prendre en main le pouvoir.

الملخص

في نهاية القرن العشرين، في عام 1994، قامت الاغلبية الهوتو بإبادة الأقلية التوتسي في رواندا. و خلال ثلاثة أشهر قاموا بقتل أكثر من مليون توتسي. وقد قام الأستعمار الأوروبي ، وبالأخص البلجيكين ، بزياده كسر العلاقه ، التي كانت قديما أخويه ، بين العرقين. لقد قاموا بحثهم لقتل بعضهم البعض تحت حجه أن الهوتو لا يتمتعون بكامل حقوقهم وأنهم هم من يستحقون أن يكونوا علي رأس الدوله. في الرابع من إبريل عام 1994، بعد سقوط طائره الرئيس هيباريمانانا ، بدأت الإباده الجماعيه الروانديه. المذابح كانت مروعه.

المستخلص

في إبريل عام 1994، شهجت رواندا إباده جماعيه حيث استمرت ثلاثة أشهر بين الهوتو و التوتسي. في هذه المذابح المروعه ، أكثر من مليون توتسي قد تم قتلهم ، وقد تم تدمير البلد من مدارس ومستشفيات ومدارس والمجتمع كله قد تم هدمه. إن الأيتام والأرامل قد وجدوا أنفسهم دون مأوي لحمايتهم. ولكن في الوقات الماضيه الأولي ، إستطاعوا جماعه التوتسي بتجميع أنفسهم للسيطره علي الموقف ولأخذ السلطه بين أيديهم.

Les Causes du génocide

Pour comprendre les véritables causes et les dessous du génocide rwandais de 1994 et pour pouvoir démêler tous les événements qui ont marqué ce pays et ont laissé des traces indélébiles qui, à un moment donné, ont abouti à cette violence inouïe sur laquelle beaucoup d'historiographes se sont penchés, il faut remonter loin dans le passé de ce peuple.

Il faut analyser en toute objectivité les facteurs politiques, sociaux, économiques qui ont joué un rôle prépondérant dans la montée de cette fureur abominable sans oublier, pour autant, la part de responsabilité du colonisateur qui ne peut pas se disculper de ce crime.

Le Rwanda, petit pays au relief montagneux, se situe en Afrique centrale. Grâce à sa proximité de l'équateur, son climat est toujours frais et doux.

La population rwandaise est de 8,6 millions 90% Hutus, 9% Tutsis et 1% Twas.

Les trois clans se partageaient en paix le territoire rwandais depuis deux mille ans.

Les Tutsis, l'élite de la société, étaient des pasteurs, ils vivaient de l'élevage. Les

Hutus s'occupaient de l'agriculture tandis que les Twas, petit peuple, habitaient les forêts et vivaient de la chasse.

Avant la colonisation, Hutus, Tutsis et Twas vivaient tous ensemble. Il n'était jamais question de race ou d'ethnie, ils étaient tous rwandais sans distinction.

Ils parlaient tous la langue bantoue et avaient les mêmes croyances religieuses. Ils formaient un seul peuple qui vivait sur un même territoire.

A la tête du pays, se trouvait un roi « mwami », qui était toujours un Tutsi, respecté et obéi de tout le peuple.

Au XVIIIe, les Tutsis constituaient l'élite de la société, tandis que la majorité hutue occupait un degré moindre dans l'échelle sociale.

La plupart des postes administratifs étaient occupés ordinairement par les Tutsis, vu que les Hutus n'avaient pas la même éducation que les Tutsis

« Ces postes administratifs, ainsi que les commandements militaires importants, sont confiés de préférence à des tutsis »¹

Tout le long du XVIIIe siècle ces différences entre Hutus et Tutsis n'ont jamais mené à des troubles ou à des confrontations

« Cette appartenance n'est pas source de haine : jamais tutsi et hutu ne s'affrontent »².

A la fin du XIXe siècle, le Rwanda connut une période très prospère. Il a atteint l'apogée de sa puissance à tel point qu'il est devenu un objet de convoitise pour

¹ Ternon Yves, Guerres et génocides au XXe siècle, 2007, Odile Jacob, p.293

² Id, Ibid., p.294

tous les pays voisins. Face à ce danger, les Rwandais se sont serrés les coudes pour affronter toute ingérence extérieure. Ils se sont groupés pour repousser le danger des ennemis. Le peuple rwandais a fait preuve de beaucoup de courage qui fut récompensé généreusement par le roi.

Gérard Prunier³ déclarait que

« La guerre faisait fonction de « coagulant » car les tutsi, les hutu et les twa, bien que toujours inégaux, se soudaient en tant que Banyarwanda face à l'ennemi commun, et la religion contribuait également à la cohésion sociale »⁴

Les mariages mixtes aidaient à rendre cette cohésion sociale plus forte et plus durable. A part la famille royale qui ne se liait qu'avec les Tutsis, toutes les familles acceptaient ce genre de mariage. Mais cette entente idéale et presque parfaite ne dura pas longtemps.

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, les pays européens n'ont pas cessé de caresser le rêve d'exploiter ces territoires lointains. Pour eux, ce pays constituait une source inespérée pour le commerce, l'exploitation de toute sorte et pour l'évangélisation.

Conséquents, les Européens sont passés à l'action et à la conférence de Berlin qui eut lieu en 1884, le butin fut partagé et le Rwanda revenait à l'Allemagne.

³ Historien français, docteur en histoire africaine de l'École des hautes études en sciences sociales, spécialiste de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'Est.

⁴ PRUNIER Gérard : Rwanda : Histoire d'un génocide, Ed. Dagorno, 1997, p.26

Le règne des Allemands (1899-1916)

L'année 1899 marqua l'arrivée des Allemands au Rwanda. Les Européens ont trouvé le peuple rwandais vivant à la manière primitive, mais ayant à leur tête un roi. L'administration allemande a décidé d'y appliquer le régime du protectorat. Le capitaine allemand Heinrich Berthe informa le roi rwandais, Mibambwe IV, qu'il sera remplacé par Juhi V Musinga.

Pour appliquer la nouvelle politique, les Allemands et le nouveau roi ont imposé des normes et des règles qui furent respectées à la lettre.

- Le gouvernement impérial allemand doit accepter le Mwami avant l'intronisation.
- Les Allemands protégeraient le roi contre tous les dangers.
- Les Allemands soutiendraient le Mwami.
- Les Allemands soutiendraient les chefs tutsis.
- Les allemands superviserait les écoles qui s'occuperaient de l'éducation des enfants du Mwami et de l'ethnie tutsie.
- Le roi se chargerait de la protection des missionnaires catholiques et des protestants européens.

Les premiers missionnaires catholiques arrivèrent au Rwanda en 1890. Ils sont venus avec un esprit d'exploitation et de domination. Dès leur arrivée, ils ont visé des domaines précis : l'éducation, la santé, la religion.

Durant toute la période de la colonisation allemande, les blancs soutenaient le roi et l'élite tutsie. Ils œuvraient pour la domination totale du pays. Pour ce, ils semaient la division et la haine entre les différentes ethnies.

Les colons faisaient de leur mieux pour envenimer la situation en nourrissant l'aversion et le racisme entre les citoyens rwandais. Les querelles ne tardèrent pas à éclater.

Les Allemands voyaient que les Tutsis appartenaient à une race supérieure.

Originaires du Caucase, leur apparence physique les apparentait à une race européenne : leur teint est clair, leur corps plus élancé que celui des Hutus, la forme du nez est différente, bref tout les différenciait des autres

« Les tutsis (...) la couleur de la peau, la chevelure et la forme du crâne, seraient venus d'Ethiopie et d'Egypte avec leur bétail »⁵

Le règne des Belges (1916-1959)

De 1916 à 1918, les Rwandais souffraient d'une famine très grave qui a causé la mort d'un grand nombre de Rwandais. Les Belges et les missionnaires blancs profitaient de la situation. Ils distribuaient au peuple des vivres et soignaient les malades. Grâce à ces aides l'influence des Belges augmenta dans ce pays.

En 1923, après la défaite de l'Allemagne à la première guerre mondiale, celle-ci abandonna Rwanda et Burundi aux Belges par un décret des Nations Unies.

⁵ Ternon Yves, op.cit., pp.296, 297

Mais avec la présence officielle des Belges après la défaite allemande, la nouvelle administration adopta l'ancienne politique, celle de semer la division et le désaccord entre les Rwandais. Même plus, elle durcit son attitude :

- La nouvelle administration interdisait au roi le droit de condamner ceux qu'il jugeait coupables.

A l'application de cette loi, Musinga dit

« *Je ne peux plus tuer les gens comme je veux, je ne suis plus roi* »⁶

- En 1922, les Belges privaient le roi de son pouvoir judiciaire. Il secondait l'homme blanc, qui exerçait ses pleins pouvoirs à la place du roi.
 - En 1923, les Belges annonçaient au roi qu'il n'avait plus le droit de choisir les grands responsables du pays. Il devenait ainsi un roi fantoche.

Dans le rapport annuel de 1928, les Belges accusaient Musinga d'irresponsabilité et d'incompétence.

Dorénavant, l'administration belge va appliquer avec fermeté un plan qui devait inévitablement mener à l'anarchie. Un des moyens les plus sûrs était la généralisation de la discrimination entre hutus et tutsis qui était très claire dans l'administration et l'éducation.

⁶ Document rédigé en kinyarwanda par le ministère de la défense nationale du Rwanda en 1993, <http://jkanya.free.fr/T3.pdf>, consulté 22-2-2017

L'éducation

Les écoles publiques ne recevaient que les enfants tutsis. Entre 1920-1923, beaucoup d'écoles publiques étaient fondées spécialement pour les tutsis. Les écoles dirigées par les missionnaires ne s'occupaient que des enfants tutsis.

A Butare, la plupart des étudiants de l'école secondaire « Groupe scolaire d'Atrida » étaient des tutsis. De 1932 à 1962, cette école recevait 850 tutsis et 295 hutus.

Pour appuyer cette distinction, les Belges instauraient la carte d'identité ethnique. C'est à partir de ce moment que le pays connut une déchirure sociale sans précédent.

Mais le cours des événements a obligé les Belges de changer de tactique. Craignant les tendances d'émancipation chez les Tutsis dont le vent soufflait sur toute l'Afrique avec la fin de la deuxième guerre mondiale, et pour maintenir leur main mise sur le pays, les Belges se sont tournés contre les Tutsis en soutenant les Hutus dans leur révolte.

Les Belges

« Ont commencé par privilégier les tutsi, qui occupaient alors le haut de l'échelle sociale. Puis, à l'approche de la décolonisation, ils ont facilité la prise du pouvoir par les hutu, majoritaires dans le pays »⁷

⁷ Combres Elisabeth, La mémoire trouée, 2007, Gallimard jeunesse, pp. 7, 8

A la fin de la deuxième guerre mondiale, les Hutus devinrent ainsi les nouveaux privilégiés et les Tutsis ont été relégués au second plan. L'Eglise participa à cette politique de différenciation de sorte que le mécontentement se fît sentir dans tous les secteurs.

Aidés par les colons, les Hutus ont réussi à imposer leur volonté et à faire valoir leurs droits longtemps méconnus.

Semant la discorde, les colons ont encouragé les Hutus à écarter les Tutsis des postes supérieurs sous prétexte qu'ils étaient les habitants originaires du pays alors que les Tutsis étaient des étrangers qui s'y sont installés.

A partir de 1959, la situation changea. Les Hutus occupèrent les postes clefs de l'administration rwandaise. Les Tutsis furent accusés d'être anti-chrétiens et anti-colonialistes tandis que les Hutus favorisaient les catholiques et les Belges.

Cette année marqua l'apparition de nombreux partis politiques qui consolidèrent cet état de faits.

Parmi les Partis les plus importants, on peut citer.

A- Association pour la promotion sociale des masses (APROSOMA)

Ce parti ne comptait que des Hutus. Le chef du parti a poussé les jeunes Hutus à exterminer les Tutsis là où ils se trouvaient.

B- L'Union Nationale Rwandaise (UNAR)

Ce parti œuvrait pour l'union de tous les Rwandais. Il était contre le racisme, la distinction ethnique, sociale ou religieuse. Il déclarait l'égalité entre tous les Rwandais et entre les blancs et les noirs.

C- Rassemblement Démocratique rwandais (RADER)

Ce parti visait au développement d'ordre économique, social, politique et culturel. Il aspirait à une démocratie réelle et forte.

D- Parti du Mouvement de l'Emancipation des Bahutu (PARMEHUTU)

Les membres du parti (PARMEHUTU) poussaient le peuple hutu à la révolte dans le but de détrôner le roi et de déloger les Tutsis de leurs postes.

En novembre 1959, les Hutus se sont soulevés contre leurs compatriotes pour mater cette minorité privilégiée. Ce coup d'état connu sous le nom de « coup d'état de Gitamara » marqua profondément le pays qui fut bouleversé sur les plans social, politique et économique. Le parti qui soutint les Hutus dans leurs réclamations exigea

« L'abolition de la monarchie et l'exclusion des tutsi d'un pouvoir qu'ils ont jusqu'alors monopolisé »⁸

Au lendemain de ce coup d'Etat et à la suite de l'élimination des Tutsis de leurs postes, beaucoup d'entre eux ont quitté le pays. On assista à la formation d'un

⁸ Ternon Yves, op.cit., p.298

nouveau gouvernement composé d'une nouvelle élite hutue. Ce bouleversement ne se fit pas dans le calme et l'année 1959 fut marquée par le début des massacres.

Les Tutsis furent les victimes d'atroces attaques de la part des Hutus extrémistes.

Ceux-ci ont pillé et incendié les maisons des Tutsis. Ils les ont chassés de leurs territoires et les ont tués sauvagement : lances, flèches, machettes, tous les moyens étaient utilisés pour se débarrasser de leurs voisins d'hier, de leurs compatriotes ; les femmes et les jeunes filles ont été violées.

« Des milliers de tutsi sont massacrés, leurs maisons incendiées, leurs biens pillés. D'autres sont déportés dans le sud-ouest du Rwanda. (...) D'autres enfin fuient vers les pays voisins, au Burundi, au Congo et en Ouganda »⁹

Le mois de novembre 1959 fut marqué par une grande violence connue sous le nom des massacres de la « toussaint rwandaise ». Ces tueries étaient dirigées contre les tutsis. Les jeunes hutus chassaient les tutsis du nord-ouest et du sud du pays. Ils pillaient leurs biens et brûlaient leurs maisons. Les chefs tutsis et les sous-chefs ont été tués ou emprisonnés et quelques-uns ont pris la fuite.

A l'occasion de Noël 1963, une grande tuerie que l'Histoire n'oubliera pas, fut organisée. On compta cette année 20,000 victimes jetées à la rivière Rukarara et la rivière Mwego. Ces terribles massacres furent comparés à ceux des juifs exécutés par les nazis lors de la deuxième guerre mondiale.

⁹Id, Ibid, p.299

En 1972, les Tutsis prirent leur revanche en exterminant les Hutus de Burundi. La haine était de part et d'autre et on assista à une escalade de violence sans pareille.

A la suite de ces tueries, le président Kayibanda regroupa ses proches : les responsables de l'armée, les préfets, les agents administratifs pour leur annoncer son plan. Il décida de chasser les tutsis des écoles, des instituts supérieurs, des établissements publics et privés.

En février 1973 recommencèrent les massacres des Tutsis. Des listes des « indésirables » furent affichées pendant la nuit du 26 au 27 février 1973.

En 1990, sous le règne du président Juvénal Habyarimana, les Hutus publiaient leurs dix commandements dans tous les journaux publics.

Les dix commandements des Bahutu

- **Tout Muhutu doit savoir que la femme Tutsi où qu'elle soit travaille à la solde de son ethnie Tutsi. Par conséquent, est traître tout**

Muhutu qui épouse une femme Tutsi, qui fait d'elle sa concubine, sa secrétaire ou sa protégée.

- **Tout Muhutu doit savoir que nos filles Hutu sont plus dignes et plus conscientes dans leur rôle de femmes, d'épouses et de mères de familles. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes!**

- **Femmes Hutu, soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la raison.**

- **Tout Muhutu doit savoir que tout Tutsi est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie. Par conséquent est traître tout Hutu**

- **qui fait alliance avec les batutsi dans les affaires**

- **qui investit son argent ou l'argent de l'Etat dans une entreprise d'un Tutsi**

- **qui accorde aux batutsi des faveurs dans les affaires**

(octroi des licences d'importation, des prêts bancaires, des parcelles de construction, des marchés publics).

- **Les postes stratégiques tant politiques, administratifs, économiques, militaires et de sécurités doivent être confiés aux Hutu.**

- **Le secteur de l'enseignement (élèves, étudiants, enseignants) doit être majoritairement Hutu**
- **Les forces armées rwandaises doivent être exclusivement Hutu, l'expérience de la guerre d'octobre 1990¹⁰ nous l'enseigne. Aucun militaire ne doit épouser une femme Tutsi.**
- **Les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié des Batutsi**
- **Les Bahutu, où qu'ils soient, doivent être unis, solidaires et préoccupés de leurs frères Bahutu.**
- **Les Bahutu de l'intérieur et de l'extérieur du Rwanda, doivent chercher constamment des amis et des alliés pour la cause Hutu à commencer par leurs frères bantous. Ils doivent contrecarrer la propagande tutsie. Les bahutu doivent être fermes et vigilants contre leur ennemi commun Tutsi.**
- **La révolution de 1959, le référendum de 1961 et l'idéologie hutu, doivent être enseignés à tout Muhutu et à tous les niveaux.¹¹**

Ces ordres devaient être respectés et celui qui désobéissait était jugé traître.

¹⁰ Le 1^{er} octobre 1990, le front patriotique rwandais (composé des tutsis) lançait ses premières attaques contre le régime du président Habyarimana. Le gouvernement rwandais répondit immédiatement à l'attaque des réfugiés. Le gouvernement et les hutus extrémistes étaient décidés à l'extermination de la race Tutsie.

¹¹ http://rwanda.free.fr/docs1_j.htm, consulté le 20 septembre 2017 à 16h.

Les crimes d'extermination se perpétrèrent au su et au vu de tout le monde, ce qui poussa certaines organisations internationales de sonner l'alarme. Celles-ci envoyèrent une commission internationale à Rwanda pour faire une enquête sur tous les massacres commis dans le pays.

Le 7 janvier 1993, la commission est arrivée à Rwanda. Elle a fait la visite de 11 préfectures parmi lesquelles on peut citer : Gisenyi, Ruhengeri, Kigali-rural, Kigali-ville et Byumba. Le rapport de la commission nota,

- La présence des fosses communes et des charniers où s'entassaient les cadavres
- La perpétration des massacres
- La participation du président Habyarimana dans ces crimes en encourageant et protégeant les agresseurs
- La présence d'un certain nombre de Tutsis incarcérés sans jugement

Cette commission n'a pu rien changer à la situation qui ne cessa de s'aggraver.

A partir du mois d'avril, les violences se multiplièrent dans tout le pays.